

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 765)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 213 (2ème Rect)

présenté par

Mme Saint-Paul, rapporteure pour avis au nom de la commission des affaires étrangères

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

À la dernière phrase de l'alinéa 365, substituer aux mots :

« demeurent des zones»

le mot :

« sont ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.